



Communiqué de presse conjoint du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité de la Ville de Genève et du Département des infrastructures de l'Etat de Genève

**Communiqué de presse
25 juillet 2022**

Aux représentant-e-s des médias

Création de bandes cyclables et mise en place d'un nouveau revêtement phonoabsorbant à l'avenue Pictet-de-Rochemont

Des travaux auront lieu du 2 août au 6 août 2022 sur l'axe Pictet-de-Rochemont afin d'aménager de nouvelles bandes cyclables de part et d'autre de l'axe. Ces travaux permettront également de mettre en place un nouveau revêtement phonoabsorbant, pour diminuer le bruit routier pour les riverain-e-s.

Un nouvel axe fort pour les vélos

Très attendus par les cyclistes et s'intégrant dans les objectifs politiques de la Ville de Genève et du Canton en matière de mobilité, les aménagements cyclables qui vont être prochainement réalisés sur l'avenue Pictet-de-Rochemont, la rue François-Versonnex et la rue de la Scie, offriront un itinéraire sécurisé et continu entre la route de Chêne et le quai Gustave-Ador.

Le réseau cyclable se consolide et ces nouveaux aménagements viendront connecter la Voie-verte et la gare des Eaux-Vives aux pistes cyclables existantes autour de la rade.

Ce projet est issu de la « task-force vélo », coprésidée par M. Serge Dal Busco et Mme Frédérique Perler, et qui regroupe des technicien-ne-s des deux administrations. L'objectif de cette task-force est de concentrer les ressources et les priorités de la Ville et du Canton sur des projets majeurs en termes de mobilité douce, complexes à réaliser, afin de pouvoir les mettre en place de manière concertée et rapide.

L'espace nécessaire à la réalisation de ces bandes cyclables a pu être dégagé de manière pragmatique en réorganisant et uniformisant les largeurs des voies de circulation existantes pour le trafic automobile. La présélection sur la rue François-Versonnex pour tourner à gauche dans la rue des Eaux-Vives est supprimée. L'accès au quartier des Eaux-Vives pour le trafic s'effectuera par le quai Gustave-Ador. Cette mesure, associée à une redistribution des voies de circulation sur l'ensemble de l'axe, donne la possibilité de créer environ 850 mètres dans chaque sens pour cet itinéraire cyclable structurant, soit près de 1,7 km d'aménagements au total.

Un meilleur environnement pour les habitant-e-s

La pose de revêtement phonabsorbant induira une réduction sonore de 3 à 5 décibels. Cela correspond, pour l'oreille humaine, à une baisse de moitié du bruit routier. Les habitant-e-s en bénéficieront autant le jour que la nuit. Ces aménagements contribuent à une meilleure qualité de vie en ville, que cela soit pour favoriser la mobilité douce ou pour protéger les habitants du bruit routier.

Cinq jours de travaux

Le chantier se déroulera **du mardi 2 août au samedi 6 août 2022**.

Il s'agit tout d'abord de mettre en place un nouveau revêtement phonoabsorbant sur la chaussée, pour réduire le bruit routier le long de cet axe très fréquenté. Les nouvelles bandes cyclables et les voies de circulation réorganisées seront ensuite marquées et la signalisation verticale adaptée.

Pour permettre le déroulement rapide de ces travaux, **l'axe Pictet-de-Rochemont sera fermé à la circulation pendant le chantier**. Des déviations seront mises en place en fonction des étapes de travaux :

- Via rue du 31-Décembre / quai Gustave-Ador et via rue de l'Amandolier / route de Malagnou / rue A.-Lachenal en direction du pont du Mont-Blanc.
- Via boulevard Helvétique / route de Malagnou et quai Gustave-Ador / rue du 31-Décembre / route de Frontenex en direction de la sortie de ville.

Les Transports publics seront également déviés.

Il est fortement recommandé aux conducteurs et conductrices de véhicules motorisés d'éviter ce secteur aux dates indiquées et de privilégier d'autres itinéraires.

La Ville de Genève et l'Etat de Genève remercient d'avance les riverain-e-s et le public pour leur patience durant ces travaux.

Contacts

VILLE DE GENEVE

Marina Trayser – Déléguée à l'information et la communication du Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité – T 022 418 42 19 – marina.trayser@ville-ge.ch

ETAT DE GENEVE

Roland Godel, porte-parole du Département des infrastructures - T 022 327 96 11 / 078 802 90 07